02 / SPÉCIALITÉ ÉLECTRICITÉ

Transmettre les métiers de l'électricité

Faites de vos gestes techniques des séquences pédagogiques efficaces. Schémas, démonstrations vidéo et diagnostics simulés deviennent vos supports de transmission en ligne.

VOLUME INDICATIF	MODALITÉ	TARIF
21 h	100 % en ligne	Sur devis

POUR QUI ?

Électriciens expérimentés, techniciens, responsables d'atelier et formateurs techniques souhaitant mieux transmettre leurs compétences.

PRÉREQUIS MÉTIER

Maîtriser les opérations électriques à enseigner et leur prévention. Les travaux reposent sur des documents, vidéos et simulations ; aucune intervention réelle sur une installation n'est demandée à distance.

OBJECTIFS

- Construire une séquence à partir d'un objectif technique observable.
- Expliquer une démarche sur schéma ou vidéo et guider le raisonnement du groupe.
- Évaluer la compréhension et la méthode de transmission dans une simulation.

LE PROGRAMME

01 Rendre la technique compréhensible · 7 h

Annoter un schéma, préparer une explication et relier les étapes d'une démonstration vidéo à l'objectif pédagogique.

02 Préparer un atelier à distance · 7 h

Organiser un cas numérique, les consignes et les étapes d'un diagnostic simulé, en explicitant les points de prévention.

03 Guider et évaluer · 7 h

Animer le cas en visioconférence, observer le raisonnement du groupe et restituer un retour fondé sur des critères annoncés.

ÉVALUATION

Diagnostic initial, schéma commenté et cas remis pendant le parcours, puis micro-animation en visio d'un diagnostic simulé et débriefing individualisé.

À L'ISSUE DU PARCOURS

Une fiche d'atelier, un scénario de démonstration et une grille d'observation. Le parcours développe des compétences pédagogiques ; il ne délivre pas d'habilitation électrique, laquelle relève de l'employeur lorsque requise.

LE DÉROULEMENT PRÉVU

Transmettre les métiers de l'électricité

Une progression accompagnée, des activités annoncées et des acquis évalués.

9 h	9 h	3 h
CLASSES VIRTUELLES	TRAVAUX GUIDÉS	ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

ACTIVITÉS ET DURÉES MOYENNES

MODULE	EN DIRECT	TRAVAIL GUIDÉ	INDIVIDUEL
01 Rendre la technique compréhensible	3 h	3 h	1 h
02 Préparer un atelier à distance	3 h	3 h	1 h
03 Guider et évaluer	3 h	3 h	1 h

En direct : échanges et entraînements. Travail guidé : production du livrable du module. Individuel : retour pédagogique en ligne. Séances fractionnables ; pauses exclues du volume de formation.

UN EXEMPLE DE RYTHME

Exemple compatible avec une activité professionnelle : 6 semaines à 3 h 30 par semaine, soit 1 h 30 de classe virtuelle, 1 h 30 de travaux guidés et 30 min d'accompagnement individuel. Horaires et échéances convenus avant inscription ; un autre rythme peut être étudié.

ASSISTANCE PRÉVUE

Organisation prévue : un référent pédagogique et une assistance technique identifiés. Leurs coordonnées, canaux de contact, créneaux et délais de réponse sont communiqués avant l'inscription définitive. Les heures d'accompagnement sont des rendez-vous en ligne suivis par l'apprenant.

MOYENS TECHNIQUES

Ordinateur avec navigateur récent, connexion Internet stable, casque ou micro et webcam pour les échanges en visio ; savoir ouvrir un document, partager son écran et déposer un travail. Test de connexion et besoins d'adaptation examinés avant l'entrée en formation.

SUIVI ET BILAN

Suivi prévu par les participations aux classes virtuelles, travaux remis, évaluations et échanges pédagogiques. Le temps de connexion seul ne suffit pas à établir la réalisation des activités. Bilan des acquis et attestation de fin de formation prévus à l'issue du parcours.

PORTÉE DU PARCOURS

Parcours court de développement pédagogique : il ne constitue ni une préparation complète au TP FPA, ni la validation d'un CCP. Les mises en situation évaluent la transmission ; elles ne délivrent pas de qualification technique, d'habilitation ou d'autorisation d'intervention.

Références : Code du travail - D6313-3-1 · R6313-3 · L6353-8 (Légifrance).
Organisation pédagogique proposée ; cette présentation n'est pas une certification de conformité.